



Effet de Serre Toi-Même !

Association membre de FNE Normandie, du Réseau Action Climat-France et du Réseau Sortir du nucléaire

Membre du Conseil d'administration d'ATMO Normandie, du Conseil d'Administration d'ENERCOOP Normandie et siégeant au Conseil de Développement Durable de la Métropole Rouen Normandie

Siège : 6 rue Quesney 76 000 ROUEN

<http://www.effetdeserretoimeme.fr/>

<https://www.facebook.com/effet.deserretoimeme/>

<https://twitter.com/EffetdeSerre76>

<https://www.instagram.com/effetdeserre76/>

Rouen, le 6 octobre 2021

Rapport d'activités 2020

Cette année fut marquée par le premier confinement lié à la COVID – 19 qui a bouleversé le fonctionnement de l'association, mais néanmoins beaucoup d'actions ont été assurées.

1. Notre présence au sein des instances locales liées aux problématiques environnementales et climatiques

L'association Effet de Serre Toi-Même a renouvelé son adhésion à la fédération régionale des Associations de Protection de la Nature et de l'Environnement FNE Normandie, au Réseau Action Climat – France et au Réseau Sortir du Nucléaire. Nous avons poursuivi notre engagement pour la mise en œuvre des politiques environnementales, climatiques et de transition énergétique sur le territoire métropolitain et au sein d'autres instances.

a. ATMO Normandie et FNE Normandie

Toujours impliquée sur les problématiques de la pollution atmosphérique et de la qualité de l'air, Effet de Serre Toi-Même a continué son action au sein du Conseil d'administration d'Atmo Normandie, Association Agréée de Surveillance de la Qualité de l'Air en Normandie. Le mandat de notre représentante Annie Deshayes au sein du Conseil d'administration a été renouvelé. Par ailleurs, Catherine Tardif, également membre de notre association, représente la fédération FNE Normandie au sein de cette même instance. Catherine Tardif participe au groupe "*Stratégie et gouvernance*", et aussi au *comité spécifique "Incub'air"* (incubation et diffusion de solutions innovantes en faveur de la qualité de l'air QA). Un travail de relais des informations émanant d'ATMO Normandie est a été régulièrement. Effectué auprès de nos adhérents.–

Membres de FNE Normandie, nous avons assisté à leur assemblée générale en 2020 où nous avons mené collectivement une réflexion sur le fonctionnement de la fédération et ses relations avec ses associations membres.

b. Enercoop Normandie

Bertrand Viot intervient au titre de représentant de notre association au sein du Conseil d'Administration de la SCIC Enercoop Normandie, fournisseur coopératif d'électricité 100 % renouvelable. Il est client d'ENERCOOP et adhérent d'ENERCOOP NORMANDIE depuis plusieurs années et une cohérence naturelle est faite entre ses idées et les combats menés par "Effet de serre toi-même"

c. Conseil Consultatif de Développement de la Métropole Rouen Normandie

En 2020, nous étions toujours membres du Conseil consultatif de développement de la Métropole Rouen Normandie, aujourd'hui dénommé Conseil de Développement Durable. Cet organe consultatif a réduit ses séances au profit de la plateforme «Je participe » de la Métropole.

Effet de serre toi-même a été identifiée afin de participer de manière active à la concertation sur le projet Rouen Flaubert, avec les deux points suivants :

1. LA PRISE EN COMPTE ET LA MAITRISE DES RISQUES NATURELS ET INDUSTRIELS
2. LA NATURE ET LA BIODIVERSITÉ EN VILLE

d. Table ronde des associations environnementales / Métropole Rouen Normandie

Nous avons participé à cette instance de concertation à l'invitation de Marie Atinault, vice-présidente de la Métropole en charge des transitions et innovations écologiques. Nous y avons défendu deux projets : « l'Agora », préfiguration d'une Maison des Transitions, projet construit dès 2015 et des propositions pour un renouveau démocratique. Nos grandes orientations furent défendues autour d'une table ronde d'échanges avec les acteurs associatifs sur la base de leurs propositions et de leur mobilisation pour ce « monde d'après », avec l'organisation suivante :

- **Présentation des objectifs, champ d'action et publics de votre association ;**
- **Vos attentes et visions de ce que doit être la relation de la Métropole avec les associations.**

2. Travail propositionnel et de suivi des politiques locales en matière de transition écologique

a. Organisation du débat avec les six listes aux municipales de 2020

Effet de Serre Toi-Même, rejoint par SABINE, a organisé un débat sur les thématiques de l'environnement et du climat avec les 6 listes candidates aux élections municipales suite à un gros travail préparatoire. Dès l'été 2019 et jusque début 2020, nous avons présenté les lignes de notre PCAET alternatif aux. Nous avons pu voir qu'un certain nombre de mesures ou d'axes que nous préconisons ont été reprises par

Effet de Serre toi-même !
Association membre de FNE Normandie
Siégeant au Conseil d'administration d'ATMO Normandie
Membre du Réseau Action Climat et du Réseau Sortir du Nucléaire

Sabine, l'asso vélo de Rouen
Membre de la FUB

Débat Élections Municipales 2020.
Comment le territoire communal et métropolitain peut-il participer aux objectifs de limitation de la hausse des températures planétaires ?

Jeudi 23 janvier de 19h à 22h,
Centre Jean Texcier,
76000 Rouen

Depuis quelques semaines, l'association Sabine a décidé de collaborer avec Effet de Serre Toi-Même pour l'organisation de ce débat.

Les participants qui ont confirmé leur présence ou seront représentés sont :
Bures Jean-Francois, Au coeur de Rouen.
Marine Caron, liste Ensemble pour Rouen.
Jean-Louis Louvel, LREM, Modem, LR, liste Rouen autrement
Nicolas Mayer Rossignol, Collectif Fiers de Rouen
Jean-Michel Bérégovoy EELV, PCF, Génération.s, liste Réenchantons Rouen, l'écologie en actes
Lionel Descamps, France Insoumise, liste Rouen, notre commune

certains d'entre-eux. Le débat a été un moment fort de la campagne électorale et très apprécié du fait de sa tenue objective et ouverte. Plus de 200 personnes étaient présentes.

b. Le Conseil de Suivi ou d'Évaluation de la Transition écologique

Afin d'assurer un suivi des objectifs de son Plan Climat et de la démarche COP 21, mais aussi pour évaluer les politiques locales et les actions mises en œuvre sur son territoire en matière de Climat, d'Air et d'Énergie, la Métropole Rouen Normandie a créé une instance appelée Conseil d'Évaluation de la Transition Écologique.

Au sein de cette instance indépendante qui est composée de 21 membres issus pour la plupart de la société civile, Catherine Tardif, membre active de notre association représente Effet de Serre Toi-Même dans le domaine « santé et , environnement ».

3. Un suivi attentif des dossiers locaux

a. Dossier centre commercial Netto et dépôt d'un recours

Le projet est situé dans d'une parcelle naturelle et inondable de Darnétal, sur laquelle est prévue la construction d'une surface commerciale de 994 m2 sur une emprise au sol de 1882 m2.

Pour rappel, voici le lien vers la page de notre site qui répertorie le travail effectué" sur le sujet et la liste de nos soutiens :

<http://www.effetdeserretoimeme.fr/non-a-un-supermarche-sur-une-terre-naturelle-a-darnetal/>

Nous avons effectué un recours en justice conjoint avec FNE Normandie dont nous avons apprécié la collaboration active de son service juridique. L'association EDSTM a donc été en justice pour un recours en excès de pouvoir auprès du tribunal administratif de Rouen pour faire annuler le permis de construire accordé par le maire de Darnétal. Notons le soutien de nombreuses structures :



b. Renouveau démocratique

En ce début de mandat municipal et métropolitain, et forts de notre expérience de travail avec les

collectivités locales nous considérons comme essentiel que les élus enclenchent un véritable travail de renouveau et de structuration de la démocratie locale et participative. La volonté affichée par les majorités exécutives sur le bassin de vie de Rouen, de porter des "politiques climat" renforce théoriquement cette exigence démocratique comme l'ensemble des documents traitant du sujet le stipulent. Quelques éléments de ce début de mandat ont suscité des inquiétudes sur cet aspect. Il nous semble donc important de réclamer une clarification de la démocratie locale et participative avant tout enclenchement de travail plus avancé sur une politique climat. Ce contexte a exigé de nous d'enclencher un débat, que nous souhaitons fécond, sur cette exigence fondamentale qui fait de notre démocratie le seul régime viable. Cette contribution

vient poser un principe et proposer des outils concrets pour atteindre cet objectif.

RENOUVEAU DEMOCRATIQUE
 La priorité du mandat 2020-2026
 une démocratie locale et participative
 au service d'une politique climat

association effet de serre toi-même !

Résumé : En ce début de mandat municipal et métropolitain, et forts de notre expérience de travail avec les collectivités locales nous considérons comme essentiel que les élus enclenchent un véritable travail de renouveau et de structuration de la démocratie locale et participative.

La volonté affichée par les majorités exécutives sur le bassin de vie de Rouen, de porter des "politiques climat" renforce théoriquement cette exigence démocratique comme l'ensemble des documents traitant du sujet le stipulent.

Quelques éléments de ce début de mandat ont suscité des inquiétudes sur cet aspect, il nous semble donc important de réclamer une clarification de la démocratie locale et participative avant tout enclenchement de travail plus avancé sur une politique climat.

Ce contexte a exigé de nous d'enclencher un débat, que nous souhaitons fécond, sur cette exigence fondamentale qui fait de notre démocratie le seul régime viable. Cette contribution vient poser un principe et proposer des outils concrets pour atteindre cet objectif.

Café climat citoyenneté

<http://www.effetdeserre.com>

<https://twitter.com/EffetSerre76>

<http://www.effetdeserre.com>

06720083081

c. Contribution sur le Madrillet

Une adhérente de notre association nous a alerté dès fin 2019 sur des coupes en cours au Madrillet dans le cadre de l'opération Grand Campus. La forêt du Madrillet et la forêt du Rouvray sont des éléments structurels de la préservation de l'environnement, de la qualité de vie, notamment sur la rive gauche de la Métropole Rouen Normandie. Depuis plus de 20 ans, elles subissent des attaques, avec le stockage de phosphogypses qui réduisent sa surface, avec la création de l'aberration climaticide qu'est la "rocade Sud", puis sa destruction par une succession de ZAC et autres ZAE. Dans le PLUi voté en 2020, les communes en accord avec la Métropole ont classé en Zone à Urbaniser près de

FORÊT-DU-MADRILLET
 Alternatives à la destruction de
 225 hectares de forêt
 et de landes à Caudebec

association effet de serre toi-même !

Résumé : La forêt du Madrillet et la forêt du Rouvray sont des éléments structurels de la préservation de l'environnement, de la qualité de vie, notamment sur la rive gauche de la Métropole de Rouen Normandie.

Depuis plus de 20 ans elles subissent des attaques, avec le stockage de phosphogypses qui réduisent sa surface, avec la création de l'aberration climaticide, qu'est la "rocade Sud", puis sa destruction par une succession de ZAC et autres ZAE.

Dans le PLUi voté en 2020, les communes en accord avec la Métropole ont classé en Zone à Urbaniser près de 225 hectares. Nous revoilà la mesure prise de ces projections et nous proposons des alternatives aux problématiques qui ont amené certains élus à prôner la déforestation.

Nous considérons qu'il lui revient le travail engagé, sur les aspects urbanistiques en partenariat avec la région Normandie, afin d'assurer une gestion du patrimoine.

Il lui donc modifier le PLUi, après un travail en concertation avec les maires.

Café climat citoyenneté

<http://www.effetdeserre.com>

<https://twitter.com/EffetSerre76>

<http://www.effetdeserre.com>

06720083081

225 hectares. Nous refusons la majeure partie de ces projections et nous proposons des alternatives aux problématiques qui ont amené certains élus à prôner la déforestation. Nous considérons qu'il faut revoir le travail engagé, sur les aspects universitaires en partenariat avec la région Normandie, afin d'assurer une gestion du parc immobilier. Il faut donc modifier ce PLUi, après un travail en concertation avec les mairies.

d. Suivi du dossier ZAE des Coutures

Nous avons continué de suivre ce dossier attentivement, en témoigne un article de presse.

e. Lubrizol

La catastrophe industrielle qui nous a frappé le 26 septembre 2019 a raisonné comme un véritable séisme, traumatisé de nombreux habitants de l'agglomération et au-delà, attisé angoisses et maints questionnements sur ses causes et ses conséquences. Nous avons continué à suivre ce dossier de près qui nous concerne particulièrement mais nous n'avons pas eu le temps de produire un avis que nous voulons appuyé sur une approche urbanistique.

f. Alternatives à l'A133-A134 sur les poids lourds.

La circulation des poids lourds sur l'axe Nord Sud semble un bon prétexte pour poser question à certains décideurs et à une partie de l'opinion publique. Nous considérons important dans le cadre de la mise en place de nouvelles politiques de mobilités volontaristes d'apporter des pistes de solutions qui seront à instruire par les services techniques en charge de ces compétences. Pour les véhicules de livraison qui viennent sur Rouen, nous proposons des Centres de Distribution Urbaine pour gagner de la capacité de voirie et limiter les émissions de polluants atmosphériques et de gaz à effet de serre. À travers ce document, nous avons souhaité apporter des solutions à l'abandon de l'A133-A134, projet totalement inadapté et coûteux économiquement et environnementalement. Ces alternatives sont bien évidemment à instruire avec les différents acteurs et notamment les acteurs de l'économie locale, les collectivités locales, régionales et nationales. Pour nous, refuser ce projet climaticide ce n'est pas rester dans un conservatisme des politiques de mobilités des personnes et des

Protégeons nos habitants, limitons les camions à Rouen.
Dans le cadre de la bande n° du projet climaticide A133-A134 que nous refusons depuis de nombreuses années, et qui semble se concrétiser, nous souhaitons faire des propositions opérationnelles pour améliorer la situation des populations de notre territoire.

association effet de serre toi-même!

Café Climat Citoyenneté

Site : www.effetdeserretoi-même.org
Téléphone : 06 72 00 83 08

marchandises. C'est dans cet esprit d'insatisfaction, concernant la situation actuelle des mobilités à Rouen, que nous avons élaboré des propositions constructives tant sur les déplacements pendulaires en voiture, que concernant le transport des marchandises.

4. Poursuite de la mobilisation contre l'A133-A134.

Effet de Serre Toi-même a poursuivi sans relâche son action contre le projet d'autoroutes A133-A134, encore improprement appelé Contournement Est de Rouen, que ce soit au sein du Collectif Non à l'A133-A134 que de façon autonome. Au sein du Collectif non à l'A133-A134, plusieurs membres très actifs d'Effet de Serre Toi-Même, dont Malika Sehaki, Guillaume Grima, Thibault Cardon et Arnaud Delanney ont co-organisé :

Les cafés climat du mois de janvier 2020 et autres actions de terrain sur le sujet :

1- Le 16/01 à Sotteville-lès-Rouen pour un café climat sur les alternatives au projet climaticide d'A133-A134

2- Le 19/01 à Rouen sur le marché de la place Saint Marc de 11h30 à 14h00 : Soupe et chant contre l'A133-A134.

3- Le 28/01 à 20h00 à Sotteville-lès-Rouen à la Maison pour Tous sur la problématique climat à destination des familles.

4- Le 30/01 à Saint Léger du Bourg Denis pour un café climat sur les alternatives au projet climaticide d'A133-A134

Rejet du recours en justice contre la DUP :

En novembre nous apprenions, dans des conditions qui s'apparentent à une trahison de la part de militants mouillés dans des appareils politiques, que l'audience au Conseil d'Etat aurait lieu quarante-huit heures après... Une trahison car ce sont bien les forces associatives qui avaient contribué à l'existence de ce recours au Conseil d'Etat tant par les réseaux d'avocats, que par le montage financier que notre association a assumé magistralement au sens technique avec plus de 8000 euros de fonds levés puis gérés.



Effet de Serre Toi-Même !
Association membre de FNE Normandie, du Réseau Action Climat et du Réseau Sortir du Nucléaire
Siégeant au Conseil d'administration d'ATMO Normandie, de ENERCOOP Normandie et au Conseil consultatif de la Métropole Rouen Normandie
Siège social : 6 rue Quesney, 76 000 ROUEN

**Communiqué de Presse
A133-A134.**

Le Conseil d'Etat n'aidera pas à la protection du climat !

Rouen le 20 novembre 2020.

Le conseil d'Etat vient de rejeter le recours porté par plusieurs entités, dont Effet de Serre Toi Même, nous ne sommes pas surpris, car cette juridiction traitait de la légalité de la Déclaration d'Utilité Publique, or la jurisprudence nous était très défavorable. Nous reviendrons sur les éléments de fond

À partir de ce moment-là et jusqu'en 2021, la lutte va prendre des dimensions très très complexes et excessivement denses avec des phases d'affrontement public (conflit public avec M. Houbbron, Maire de

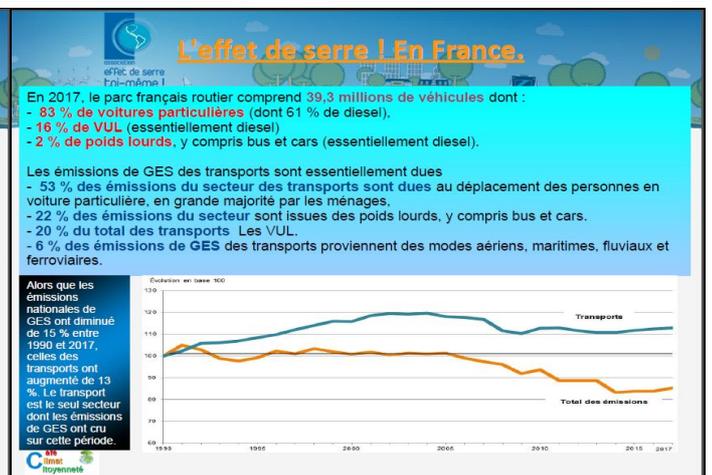
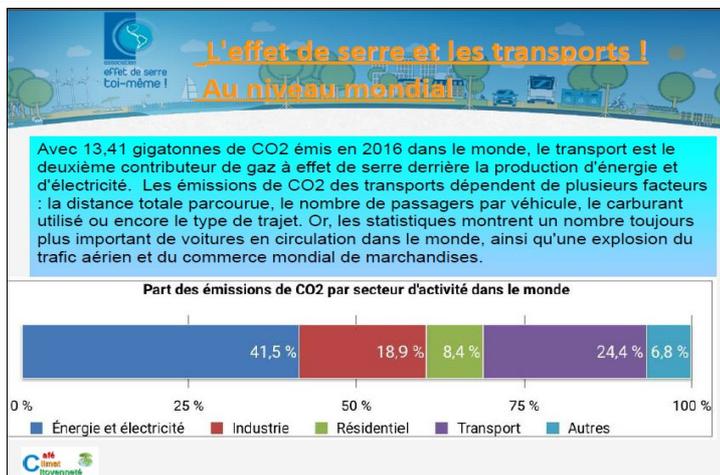
Blhorel, M. Gambier Maire de Déville), des phases de rencontres avec M. Gastine Vice-Président à la Région en charge des transports, et avec Mme Caron, représentant le Conseil Départemental de la Seine-Maritime.

Nous avons largement travaillé avec la Métropole en décembre 2020 sur le sujet de l'évolution de la position de celle-ci visant à supprimer le financement lors d'une série de réunion.

5. Nos actions sur le terrain...

Notre association a poursuivi sa mission fondamentale de sensibilisation du public aux problématiques environnementales à travers différents projets mais avec une présence moins fréquente sur le terrain pour cause de confinement :

a. Participation au chapiteau des possible avec Alternatiba



Le 15 septembre, nous avons répondu présents pour débattre des mobilités au sein du Chapiteau des Possibles à l'invitation d'Alternatiba-Rouen. Nous étions aux côtés d'autres acteurs associatifs (SOS Gare, Collectif Transports gratuits) avec qui nous avons eu des échanges nourris.

b. Participation à la conférence FNE Normandie du réseau Transports et Mobilités durables

Nous avons répondu présents le 7 novembre à l'invitation de FNE Normandie pour intervenir lors d'un webinaire dans le cadre de la Journée Transport et mobilités durables. Nous y avons évoqué une nouvelle fois l'A133-A134.



6. Des projets spécifiques de notre association

a. L'outil mobile de sensibilisation familial aux émissions de GES

En 2020, nous avons dû changer de partenaire de construction car David Etienne nous a littéralement abandonné. Heureusement nous avons pu retrouver un nouveau constructeur en la personne de Mathieu.

b. Les Oasis urbaines

Ce projet conçu par Effet de serre Toi-Même, a été proposé et plébiscité en novembre 2018 par les rouennais dans le cadre d'un appel à projets citoyens fait par la Ville de Rouen. Rappelons qu'il s'agit de créer sur l'espace public une zone verte et bleue composée de modules végétalisés avec présence d'eau, pour créer des îlots de fraîcheur, en prenant sur des places de stationnement, pour réattribuer une partie de l'espace public aux piétons et générer des espaces apaisés tout en favorisant la biodiversité en Ville. Nous sommes très inquiets devant l'inertie de la ville de Rouen face à ce dossier qui a tout de même une énorme légitimité démocratique avec le vote de la ville de Rouen.

c. Les navettes fluviales solaires :

Depuis presque deux ans, Effet de Serre Toi-Même et Concept Hélios Propulsion ont transmis à la Métropole Rouen Normandie une proposition innovante et porteuse d'avenir : des Bateaux Bus Solaires pour traverser la Seine, pour servir de transport en commun. Pour mémoire nos associations avaient proposé cette alternative lors du débat du 26 juin 2018 sur la passerelle. Le Président de la Métropole de l'époque



Frédéric Sanchez avait déclaré qu'il mettrait à l'étude après l'Armada une solution de navette, ce qui a été fait et l'expérimentation a été reçue positivement par les habitants. Elle est une réussite.

- Desserte dans le cadre des déplacements pendulaires entre un parking de rabattement et le centre ville.
- Les livraisons du dernier kilomètre
- Développement touristique, en partenariat avec l'office du tourisme, la création d'un Vaporetto solaire rouennais
- Remplacer les 24h motonautiques au pétrole par la première course au monde de bateau solaire afin d'attirer des transferts et échanges technologiques.

7. 7. Le soutien à d'autres actions militantes

a. Résistance à l'agression Publicitaire :

Nous avons commencé un travail de proposition avec le RAP (Résistance à l'Aggression Publicitaire) – Rouen, lors d'une première rencontre qui débouchera sur un texte commun en 2021.

b. Collectif PLUi : veille et CP commun inter associatif:

Un travail de suivi et de communication a été mené en liaison avec d'autres associations du territoire. Nous avons fait partie de la délégation associative reçue par le Préfet afin de discuter de la directive Zéro Artificialisation Nette, alors que le PLUi métropolitain voté prévoit la destruction de 1 020 ha d'espaces agricoles et naturels. Nous rappelons que notre association demande un moratoire sur l'urbanisation des espaces naturels de la Métropole.

c. Soutien anti-nucléaire :

Nous avons continué notre travail de suivi des collectifs antinucléaires avec une présence sur le terrain lors du rassemblement du 26 octobre place Foch à Rouen.

8. Les actions internes importantes

Notre site internet nous a fait des caprices durant de longs mois de décembre 2019 à mars 2020... C'est maintenant du passé, nous avons réactualisé la page PCAET où vous pourrez trouver notre analyse du diagnostic, notre plan d'action détaillé et la présentation publique simplifiée tout est sur cette page : <http://www.effetdeserretoimeme.fr/pcaet-les-solutions-a-rouen-pour-protéger-le-climat/>

⇒ Conclusion :

L'activité d'Effet de Serre toi-Même est restée constante cette année, portée par la force de conviction, la motivation sans faille et l'énergie des membres actifs moteurs de notre association, mais aussi les indispensables soutiens et aides que nous apportent nos militants et sympathisants.

Ce bilan témoigne aussi de notre capacité à travailler en collaboration, en convergence et en complémentarité avec d'autres associations ou mouvements citoyens au sein de Collectifs.

Nos adhésions se sont bien maintenues, notre audience auprès du grand public s'est intensifiée et l'écoute que nous avons eu de la part des futurs élus a été attentive et respectueuse.

Mais la tâche est immense. Face à l'urgence climatique, nous avons besoin de toutes les énergies pour continuer. Rejoignez-nous !

Contournement Est, transports... Six candidats à la mairie de Rouen débattent d'écologie

Six des sept candidats engagés dans la campagne des élections municipales ont participé à un débat sur l'écologie jeudi 23 janvier 2020.



Un débat sur l'écologie était organisé par deux associations de Rouen, jeudi 23 janvier 2020, en vue des prochaines élections municipales.

Par **Mathieu Normand** Publié le 25 Jan 20 à 12:06
76actu

Des candidats aux **élections municipales à Rouen (Seine-Maritime)** ont vécu leur première passes d'arme, jeudi 23 janvier 2020, lors d'un **débat sur l'écologie**. D'initiative citoyenne, cette rencontre thématisée était organisée par les associations **Effet de serre toi même** et **Sabine à vélo**. L'échange de près de 3 heures entre [Jean-Michel Bérégo-voy](#), [Marine Caron](#), [Jean-Louis Louvel](#), [Lionel Descamps](#), [Nicolas Mayer-Rossignol](#) et [Jean-François Bures](#) était retransmis en direct sur Facebook.

Un absent au débat

Tous, excepté Jean-François Bures qui a été invité à participer tardivement, ont échangé longtemps en amont avec les associations sur les différentes problématiques de la soirée : le contexte de changement climatique, les transports, la nature en ville, la piétonnisation, le vélo et le contournement Est de Rouen.

Il y a eu un travail de fond pour expliquer les dossiers et leur faire comprendre les enjeux, indique Guillaume Grima, un des organisateurs de l'événement.

Chaque candidat est venu avec deux soutiens et avait droit à un tour de parole chronométré par thème. Guillaume Pennelle, tête de liste du rassemblement national, est le seul à ne pas avoir été convié à ce rendez-vous démocratique. Il l'a fait remarquer le soir même en soutenant que « les associations de gauche » étaient en train de dicter leurs programmes aux « six candidats du systèmes ».

« Pour connaître monsieur Pennelle, je pense que ce n'était pas envisageable de débattre avec lui de façon calme et apaisée, s'est justifié de son côté Guillaume Grima. Je l'assume personnellement. » Pour lui, il aurait été impossible de tenir l'ensemble du débat « sans aller au conflit réel et profond » voire que « la soirée se finisse en bagarre générale, qu'elle soit philosophique ou physique ».

Tous écolo, mais des divergences de fond

De « la règle verte » de Lionel Descamps jusqu'à « l'écologie de l'action » de Jean-Louis Louvel, en passant par une transition sans oublier le développement économique et l'attractivité pour Jean-François Bures, « l'écologie tous ensemble » de Marine Caron, « la neutralité carbone en 2050 » de Nicolas Mayer-Rossignol, ou encore les territoires comme maillons de la transition pour Jean-Michel Bérégovoy, tous les candidats avaient quelque chose à défendre sur le thème de l'écologie et de l'urgence climatique, [annoncé comme central dans cette campagne](#).

Le constat est d'ailleurs partagé pour la plus grande partie : la ville est trop minérale et en retard sur la multimodalité, les aménagements cyclables, la végétalisation ainsi que l'offre de transports. Tous aspirent à renforcer ces aspects. Des nuances ressortent tout de même. Sur la gratuité des transports par exemple, les trois listes de gauche envisage la gratuité sur le long terme, quand celle de Jean-Louis Louvel et Marine Caron préfèrent la réserver au pic de pollution, et Jean-François Bures n'y est simplement pas favorable, préférant allonger la durée de validité du ticket.

La question de [l'installation d'Amazon divise également](#). « Elle est plutôt dans la destruction de notre économie », a assuré Jean-Pierre Girod, colistier de Jean-Louis Louvel, avant que ce dernier ne précise : « Quand on regarde en termes d'emploi sur la zone de Rouen, la ville n'est pas en capacité de refuser l'implantation d'Amazon. » À gauche, l'opposition au groupe américain reste farouche.

Le sujet clivant du contournement Est

« Depuis le début de ce débat, j'ai cru qu'on était tous devenu écologiste », s'amusera tout de même Jean-Michel Bérégovoy avant que ne soit abordé un thème qui a vraiment

creusé un sillon entre deux camps bien distincts : le contournement Est. La liste écologiste et celle de la France insoumise ont marqué leur refus de ce projet « écocide » et « passéiste ».

Nicolas-Mayer Rossignol a affirmé être contre lui-aussi, alors qu'il soutenait auparavant cet équipement. « C'est un projet sur lequel je me suis remis en question », a-t-il affirmé, argumentant que ce contournement n'est pas compatible avec les objectifs climatiques à atteindre.

Pour les trois autres candidats, le postulat est tout autre : ce projet se fera de toute façon car [il a été validé par l'Etat](#). Il serait également nécessaire selon eux pour le développement économique, ainsi que pour désengorger la ville. Cette position a fait grincer des dents du côté des associations écologues, surtout quand face à elle, les candidats de gauche affirmaient que des solutions alternatives seraient possibles.

Après avoir entendu les candidats exprimer leur programme et se confronter, Guillaume Grima a estimé que « l'objectif est atteint » :

Maintenant, nous serons excessivement vigilants sur l'ensemble de la durée du mandat qui commencera en avril 2020 pour faire appliquer des politiques qui apportent des solutions à ce grand problème du XX^e siècle qui est l'évolution du climat et les dangers.

Il a d'ailleurs encouragé les électeurs en guise de conclusion à continuer à influencer sur les décisions des élus, afin de ne pas « les laisser seuls face aux lobbies ».

• **VIDEO. Revivez l'ensemble des débats filmés par Effet de serre toi-même :**

En forêt du Madrillet, près de Rouen, le programme immobilier We Hub suscite la colère des écolos

À l'heure où pratiquement toute la France était encore confinée, quelques engins de chantier s'activaient discrètement du côté du Madrillet. Sur une petite zone triangulaire de trois hectares, à cheval sur Petit-Couronne et Saint-Étienne-du-Rouvray, les arbres tombent et des travaux de terrassement débutent. Ce va-et-vient a fini par attirer l'attention des membres de l'association de jeunes Youth for climate Rouen. Là où s'élevaient encore il y a quelques jours des arbres, se dresseront bientôt un hôtel, deux restaurants et des bureaux. Il s'agit de la première tranche du projet We Hub, soutenu par la Métropole, la Région et les municipalités de Petit-Couronne et Saint-Étienne-du-Rouvray. Ce projet prévoit l'implantation d'un nouveau centre économique à proximité du campus universitaire.

«Arrêter d'urbaniser les forêts»

Il est surtout la première partie d'un projet plus ambitieux d'agrandissement du centre universitaire qui pourrait accueillir, d'ici 2035, 15000 étudiants, au cœur de la forêt du Madrillet. Et c'est justement ça qui chagrine les membres de l'association. Ils craignent la destruction de l'écosystème spécifique de la forêt, notamment les landes à callune, habitées, entre autres, par le lézard des souches, une espèce protégée par un arrêté du [19 novembre 2007](#). « *C'est un milieu rare en Normandie qui se trouve malheureusement dans une zone constructible. Ce projet porte atteinte à la biodiversité locale* », se désole Richard Grège, administrateur de France Nature Environnement (FNE) Normandie et de la Ligue de protection des oiseaux (LPO). Le scientifique regrette « *les arbres coupés pendant la période de reproduction des oiseaux. C'est inadmissible !* ». Pour dénoncer cette destruction, Youth for climate a lancé [une pétition il y a moins d'un mois, qui a déjà rassemblé plus de 5000 signatures](#). Aujourd'hui, les jeunes militants s'appuient sur le collectif rassemblant de nombreuses associations locales pour la préservation de la forêt du Madrillet pour poursuivre la lutte.

De son côté, la Métropole Rouen Normandie, qui nous a communiqué des éléments mais a refusé tout entretien, met en avant les mesures compensatoires mises en œuvre: « *la Métropole (...) va compenser la destruction d'habitats naturels par une restauration sur un autre site de la Métropole, acquis à cette fin: le site des terres du Moulin à vent sur la commune de Bardouville. Ce site en gestion Métropole depuis 2016 fait 230 ha, soit plus de cinq fois la surface impactée sur le secteur du Madrillet. Un plan de gestion écologique tend à permettre la restauration d'une zone de lande à callune où le lézard des souches vit également* ». Des mesures compensatoires qui « *ne compensent rien du*

tout. On plante des arbres pour se donner bonne conscience », tempête Richard Grège. Dans le dernier plan masse communiqué par la Métropole, les landes à callunes sont préservées, entre les bâtiments. « Il ne s'agit pas seulement des landes à callune, c'est tout un écosystème. C'est un projet titanesque avec une emprise au sol considérable. » Si le scientifique reconnaît qu'un milieu dégradé peut être renaturalisé: « On ne déplace pas un milieu. Ça ne compense pas les destructions, c'est une escroquerie ».

Pour Guillaume Grima, représentant légal de l'association Effet de serre toi-même (ED-STM): « *Lorsque la Métropole a établi son Plan climat air énergie territorial (PCAET) en 2019, nous avons demandé un moratoire des aires naturelles. Il faut arrêter d'urbaniser les champs, les forêts... Il y a beaucoup de friches industrielles. Nous demandons la reconstruction de la ville sur la ville* ». De plus, ces espaces naturels permettent de capter le CO₂. Les détruire induit des rejets plus importants. « *À cela s'ajoutent les rejets engendrés par l'étalement urbain: en construisant la ville sur la ville, on réduit les déplacements et donc l'émission de gaz à effet de serre.* » Et avec le confinement, une autre problématique est apparue: « *Pour relocaliser les productions alimentaires à proximité des villes, il faut garder des espaces naturels* ».

Pour Maryvonne Holzem, professeur émérite de l'Université de Rouen et membre du collectif qui souhaite faire du Madrillet un naturopôle (un espace naturel respecté et protégé par ses usagers), le problème se pose sur la légitimité même du projet. « *En octobre 2019, j'ai assisté à un petit-déjeuner d'entreprises où les deux directeurs des hôtels existant sur le secteur [Ibis et Campanile, NDLR] regrettaient la construction d'un troisième hôtel alors que les 600 lits existants ne sont jamais occupés en totalité.* » Plusieurs immeubles de bureaux sont également prévus: « *En a-t-on vraiment besoin? On fait des business plans puis on construit des immeubles à un étage avec un grand parking à l'américaine* ». Et deux restaurants, appartenant aux chaînes Del Arte et La Boucherie, vont être construits. « *Est-ce vraiment nécessaire ?* ». L'enseignante-chercheuse met en avant un projet qui prévoit des constructions par tranche de moins de quatre hectares. « *En fractionnant ainsi, pas besoin de plan de protection.* »

« Je ne comprends pas cette polémique »

Françoise Guégot, troisième vice-présidente de la Région Normandie, en charge de l'enseignement supérieur, déplore cette polémique à laquelle est également associé le projet d'extension du pôle universitaire. « *Nous sommes surpris par cette pétition !* », débute l'élue. Si le campus comptait 6700 étudiants en 2018, la Région prévoit d'y accueillir 10500 d'ici 2025 et 15000 en 2035. Ce chiffre de 15000, qui étonne les opposants au projet, est en fait l'addition des projections faites à quinze par chaque établissement du campus. « *Ce projet a été totalement pensé dans le bien vivre écologique dont les problématiques écologiques, des espaces verts, des déplacements doux... ont été pris en compte. Dans cette projection à quinze ans, le nombre de constructions sera très faible. Et surtout, elles se feront sur des zones déjà réservées au campus.* »

Françoise Guégot cite l'exemple de l'école d'ingénieur l'Esigelec: « *Ils vont construire sur une zone qui leur appartient déjà et où il y a déjà un parking. Ça n'a rien à voir avec le bétonnage d'un campus* ». Les déplacements doux seront privilégiés, explique la vice-présidente: « *On cherche à sortir la voiture du secteur. Le but est d'ouvrir le campus, de mutualiser. Un amphithéâtre qui n'est utilisé qu'à 20% par un établissement, pourra servir, les 80% de temps restant, à d'autres établissements.* » Françoise Guégot conclut en insistant sur la nécessité d'attirer plus d'étudiants: « *Car le chiffre de poursuite d'étude à bac+4 en Normandie est en deçà de la moyenne nationale* ». Reste à voir si les étudiants adhèrent.

Paru dans le 76 actu le 9 mai 2020

Hard discount ou magasin Bio : près de Rouen, la polémique enfle autour d'un nouveau projet

Des habitants de Darnétal, près de Rouen (Seine-Maritime) s'opposent à un projet de magasin. Ils affirment que la porteuse du projet tente d'implanter un hard discount. Précisions.



Un projet de magasin 100 % Bio avec un hall pour les producteurs locaux est prévu sur le site de la rue l'Avalasse, à Darnétal, près de Rouen (Seine-Maritime). (©Illustration Adobe stock)

Par **Isabelle Villy** Publié le 9 Mai 20 à 11:08

76actu

Non, il n'est pas question d'implanter un **hard-discount de la marque Netto**, rue L'Avalasse à **Darnétal, près de Rouen (Seine-Maritime)**. C'est la **directrice de l'Intermarché**, Virginie Decoene, porteuse du projet qui l'affirme, afin de répondre aux protestations des riverains, qui ont décidé de dénoncer ce (nouveau) projet d'implantation sur ce secteur de la Ville. Ces derniers sont en effet convaincus que c'est un Netto qui sera construit, et non un magasin Bio comme le leur a certifié la directrice.

« Un magasin 100 % Bio et un hall pour les producteurs locaux »

La pose du panneau informant du permis de construire pour ce magasin Bio semble avoir mis le feu aux poudres chez les opposants. C'est sur ce même site qu'il y a quelques mois encore, un projet de déménagement de l'Intermarché actuellement situé en centre-ville, avait fait l'objet de nombreux recours, avant d'être finalement retoqué par commission nationale d'aménagement commercial (CNAC). Aujourd'hui, ce n'est donc plus le même projet que porte Virginie Decoene : convaincue par le Bio, elle a en effet choisi d'implanter sur une surface d'un peu plus de 900 m², un magasin Bio et un espace dédié aux producteurs locaux.

« Ce sera 100 % Bio. Je suis convaincue que ce type de commerce est très pertinent. Il faut compter 600 à 700 m² pour ce type d'enseigne et sur le reste de la surface, l'objectif est d'accueillir des producteurs locaux, dans un hall afin de donner de la visibilité à leurs produits », affirme Virginie Decoene, qui ne comprend pas la vague de protestations qui s'est élevée face à ce projet.

« Un hard discount n'est ni envisagé, ni envisageable »

D'autant que sur la partie basse du site, la porteuse du projet prévoit également de faire de la permaculture afin de vendre ensuite la production de fruits et de légumes dans le hall dédié aux productions locales. Virginie Decoene insiste donc sur la démarche vertueuse et écologique de son projet et est convaincue que les opposants ont « extrapolé ». Mais pour elle, implanter ici un magasin hard discount n'est « ni envisagé, ni envisageable. Ce projet Netto, le hard discount d'Intermarché dont parlent les opposants, c'est celui d'il y a quelques années », ajoute la responsable.

Pour l'heure, le permis de construire a donc été délivré par la Ville de Darnétal. Le maire Christian Lecerf, contacté par la Rédaction, souligne ainsi que la porteuse du projet a répondu à toutes les exigences, s'agissant notamment des ruissellements et qu'il n'y avait dès lors aucune raison de refuser ce permis. Le calendrier devrait suivre son cours escompte donc Virginie Decoene : « Tout dépendra d'éventuels recours. S'il n'y en a pas, le projet devrait se réaliser assez rapidement ». Se projetant déjà dans l'avenir, elle annonce qu'un jardinier disposant de compétences en matière de permaculture sera recruté pour permettre la gestion du site dédié.

Les opposants sont convaincus qu'un Netto va être construit

Riveraine de la ravine de Darnétal, tout près du projet de magasin Bio de la rue de l'Avalasse, Céline Martineau dénonce avec force la perspective de voir une telle implantation sur ce site. Avec plusieurs associations de protection de l'environnement, parmi lesquelles Effet de Serre Toi Même, elle reste convaincue que sous couvert d'un projet écologique et Bio, ce projet sera effectivement un magasin Hard Discount Netto.

« Le permis de construire parle d'un Netto. La responsable de l'Intermarché affirme le contraire, mais on n'est pas né de la dernière pluie », dénonce la riveraine, qui ne pensait pas qu'un nouveau projet puisse émerger après le rejet de la commission nationale d'aménagement commercial (CNAC) du déménagement de l'Intermarché sur ce même site. « On est tombé des nues quand on a eu connaissance de ce nouveau projet, dont le permis de construire a été délivré début mars. Le panneau a été affiché dès le début du mois d'avril », poursuit Céline Martineau.

Un projet qui détruirait une zone naturelle

Les détracteurs du projet brandissent en tout cas déjà leurs arguments contre le projet, estimant qu'il « va détruire une zone naturelle et que ce magasin ne sera accessible qu'en voiture avec un risque d'aggravation de la circulation dans ce secteur, sur une voie déjà étroite », plaident-ils dans un argumentaire publié sur le site de [l'association Effet de Serre Toi Même](#). Selon eux, il est préférable de privilégier les commerces de proximité et les producteurs locaux, ce qui serait incompatible avec l'implantation d'un Hard Discount, si c'est finalement ce type de commerce qui est réalisé, comme ils en sont convaincus.

« Dans le document du permis de construire, il est fait mention d'un Netto. Virginie Decoene m'a assuré que c'était une erreur de l'architecte et m'a expliqué son projet. Mais nous ne travaillons pour notre part que sur des pièces écrites et administratives et non sur des paroles », insiste Guillaume Grima de l'association Effet de Serre Toi Même. Dans l'attente de ce document rectificatif et d'une présentation prouvant la bonne foi de la porteuse du projet, l'association confirme continuer à travailler sur la manière de s'opposer à cette implantation de magasin, synonyme de surconsommation de terre naturelle, en étudiant les recours administratifs et juridiques possibles.

D'une manière globale, la position de l'association, sur le territoire de la Métropole, est d'ailleurs, dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) d'arrêter la consommation d'espaces naturels, ces derniers devant être « laissés aux générations futures ». Quant à l'argument de la permaculture avancé par la directrice d'Intermarché, l'association semble dubitative, ne serait-ce que par la configuration du terrain. « Ce site pose des problèmes de ruissellement et d'inondation par des remontées des nappes phréatiques. Cela ne nous semble pas adapté », argumente Guillaume Grima.

Des recours déposés contre l'implantation d'une nouvelle grande surface à Darnétal, près de Rouen

Le projet d'implantation d'une nouvelle grande surface à Darnétal (Seine-Maritime), fait bondir les riverains et les protecteurs de l'environnement. Des recours ont été déposés.



Les commerçants et les associations ont débattu autour du permis de construire pour une grande surface à Darnétal, près de Rouen (Seine-Maritime). (©Le Bulletin)

Par **Rédaction Normandie** Publié le 4 Oct 20 à 14:12

À l'invitation de l'association **Vivre Ensemble à Darnétal (VEAD)**, mercredi 23 septembre 2020, des associations de protection de l'**environnement**, notamment **Effet de serre toi-même** et **France nature environnement**, des **riverains** représentés par Céline Martineau présidente de l'**Association darnétalaise pour l'environnement et protection de la Terre (ADEPT)** et des commerçants sont venus débattre autour « d'un permis de construire accordé à une grande surface en zone naturelle ».

Sur un terrain de 22 000 m²

Pour rappel, il s'agit du projet de la construction « d'un Netto ou d'un comptoir de la bio, on ne sait pas encore, sur un terrain de 22 000 m² proche du stade des Violettes, par sa

propriétaire Virginie Decoene qui gère aussi l'Intermarché implanté en centre-ville. Il s'agirait de deux bâtiments de 994 m² et 850 m² avec quatre pompes à carburant et 74 places de stationnement. Nous n'avons pas besoin de ce commerce excentré sans accès routier et piétons adaptés et sans transport en commun. Comment se fait-il qu'ils recommencent alors que le précédent projet a été retoqué ? La propriétaire dit que c'est son foncier, son terrain, son droit ! Elle a acheté une zone qui mériterait d'être naturelle », a rappelé la riveraine.

Trois recours au Tribunal administratif

Les opposants ont expliqué que trois recours au Tribunal administratif ont été déposés le 23 juillet « et on attend officiellement un retour ». Ils se sont aussi interrogés : « Comment le maire a-t-il pu accepter un tel permis de construire ? D'ailleurs, il manque des pièces au dossier. Ici, il ne peut pas construire cette surface commerciale. Il y a anguille sous roche. C'est illégal ! Est-ce une faute de jugement du maire ? En tout cas, nous avons attaqué le permis au Tribunal administratif », ont expliqué les détracteurs du projet, évoquant le passage du PLU au PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal) en février 2020, induisant un changement de classification du terrain.

Les représentants des associations ont ensuite détaillé les risques environnementaux notamment les épisodes récurrents de ruissellements, la remontée de la nappe phréatique et le danger pour la biodiversité « dont 19 espèces d'oiseaux, des amphibiens et ses papillons ont été recensés par la LPO ».

Des commerçants inquiets

Trois commerçants présents lors de cette soirée ont avoué l'inquiétude de voir « siphonner le cœur de ville. Il faut une synergie avec les grandes surfaces. À Darnétal, elle existe déjà avec les deux grandes enseignes installées ». De plus, ils ne voient pas d'un bon œil l'arrivée éventuelle d'une enseigne Grand Frais à la place du Castorama, route de Lyons.

Ouvrir le débat

Au final, les participants sont arrivés à l'idée d'organiser deux actions distinctes. D'abord, les commerçants souhaitent créer une association indépendante. Ensuite, Céline Martineau a annoncé l'organisation prochaine « d'une réunion publique. Nous n'avons pas encore de date, car nous avons quelques problèmes avec la mairie pour avoir une salle [rires] ».

La réaction du maire Christian Lecerf

Interrogé par la Rédaction, le maire Christian Lecerf tient à souligner que « malgré ce qu'ils disent, le permis de construire a été déposé et accordé avant la mise en application du PLUi. La Métropole Rouen Normandie a fait les réponses au recours. Et, je ne m'accroche pas à ce projet. Le précédent m'intéressait plus, car Intermarché déménageait et nous avons des idées pour le remplacer. Celui-ci, il a été déposé et traité comme les autres. Madame Decoene est propriétaire et c'est possible, alors ! ». Il ajoute

que « cette contestation est menée par mes opposants. C'est faux de dire que la circulation sera difficile, car nous avons prévu une protection des entrées. La Métropole réfléchit aussi à des accès piétons. De toute façon, ils veulent tuer le dossier et tous les arguments sont bons ». Enfin, sur la difficulté d'avoir une salle pour une réunion publique, Christian Lecerf est étonné : « je n'ai pas eu de demande ! De toute façon, en ce moment, je n'en attribue à personne à cause du Coronavirus ».

Paru dans LE PARISIEN le 7 novembre 2020.

[Environnement](#)

A Cléon, la forêt doit-elle vraiment laisser la place à des entreprises ?

A Cléon (Seine-Maritime), le projet d'aménagement de la ZAE des Coutures, qui prévoit la destruction de 12 ha de forêt, heurte les militants écologistes et symbolise deux visions de l'avenir du développement économique sur la métropole.



La future ZAE des Coutures se situe face à l'usine Renault, le long d'un axe de circulation important.

0

Par Laurent Derouet

Le 20 novembre 2020 à 12h36

Face à l'immense usine Renault de Cléon (Seine-Maritime), le sort de douze hectares de forêt continue d'inquiéter les associations environnementales locales. En effet, cette zone naturelle doit être transformée en zone d'activités éco-

nomiques (ZAE) avec en prévision l'accueil de 500 emplois. Un premier argument qui ne convainc pas Guillaume Grima, de l'association Effet de serre toi-même : « On sait que ces prévisions sont toujours très optimistes et que pour partie ces emplois ne sont pas créés mais sont le fruit du déménagement d'entreprises déjà implantées sur la métropole ».

Ce dossier n'est pas récent, mais une délibération lors du dernier conseil de la Métropole Rouen-Normandie l'a remis dans l'actualité, et a permis aux défenseurs de la nature de rappeler qu'une pétition lancée il y a près de 2 ans pour la sauvegarde de ce secteur boisé a déjà recueillis plus de 5 000 signatures.

Nicolas Mayer-Rossignol ouvert à la discussion

« Il faut le voir dans un contexte plus global. La création de telles zones d'activités au détriment des espaces naturels, pour moi, c'est très ancien monde », assure l'élu écologiste rouennais Jean-Michel Bérégovoy. « Il est temps de changer de paradigme. Nous l'avons déjà rappelé avec notre volonté de préserver [plus de 60 ha menacés dans la forêt du Madrillet](#) aux côtés des habitants et des associations, avec de premiers résultats puisque pour l'instant le projet d'extension de la ZAC est gelé. Et là encore, c'est la même logique, même si on va nous dire que c'est seulement douze hectares. Mais quand bien même ce n'est pas l'Amazonie, c'est à notre échelle, une zone sur laquelle nous pouvons agir localement et montrer un nouveau chemin ».